

VALORISER LES DÉCHETS DE COQUILLES !

D'octobre à avril, les coquilles Saint-Jacques prennent place sur les étals des pêcheurs de notre halle aux poissons. La production de déchets coquilliers atteint plusieurs dizaines de tonnes. Jusqu'à présent, ces déchets étaient collectés avec les ordures ménagères puis incinérés à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) du Syvedac à Colombelles. Seulement la coquille, qui est composée de calcaire, ça ne brûle pas !

LA COLLECTE SÉPARÉE DES COQUILLES : UNE NOUVEAUTÉ POUR LES PÊCHEURS

► Pour éviter que les déchets coquilliers ne finissent à l'UVE, les collectivités ont décidé d'accompagner les pêcheurs dans cette démarche vertueuse, en leur proposant une collecte séparée des coquilles par R'PUR, une entreprise caennaise d'insertion professionnelle.

► Les étals de la halle ont été équipés de bacs spécifiques ; ils sont collectés 5 jours sur 7 à l'aube.

VALORISER LES RESSOURCES ISSUES DE NOS DÉCHETS !

► Les coquilles ainsi collectées sont envoyées vers une plateforme de compostage à Billy (14), en attendant la construction d'une usine de valorisation près de Bayeux.

► Les déchets coquilliers y sont broyés puis compostés avec d'autres déchets organiques, tels que des résidus de jardin. Un amendement fertile, enrichi avec le calcium provenant des coquilles, sera obtenu au bout de plusieurs mois et, in fine, valorisé dans les terres agricoles.

COMMENT EST FINANÇÉ CE PROJET INNOVANT ?

► La collecte est financée pour moitié par la commune de Courseulles-sur-Mer et les pêcheurs.

► La communauté de communes Cœur de Nacre et le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) apportent également leur contribution financière en prenant en charge les frais de traitement.

► L'expérimentation qui est menée va permettre d'accompagner au mieux les pêcheurs et d'ajuster la prestation de collecte. Elle offre également une solution transitoire de valorisation de ces déchets dans l'attente qu'une usine de micronisation voit le jour près de Bayeux en fin d'année 2022 pour produire du carbonate de calcium à destination des industries (BTP, plasturgie, pharmaceutique, cosmétique et agro-alimentaire).

